

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Saint-Denis, le 8 octobre 2019

La Société du Grand Paris choisit le sol des gares du Grand Paris Express

Au terme de trois années d'études et de tests, la Société du Grand Paris a signé un accord de partenariat avec deux groupements menés par Panaria Group et Stone Services France, pour la réalisation du sol des espaces voyageurs des gares du Grand Paris Express.

Avec les équipements, les mobiliers et la signalétique, le sol des espaces voyageurs participe de l'ADN commun voulu par la Société du Grand Paris pour les gares du Grand Paris Express. Dans un contexte où chaque gare fait l'objet d'un projet architectural singulier et ancré dans son territoire, le sol des gares du Grand Paris Express sera marqué visuellement par un format caractéristique, une teinte unique, neutre et continue sur l'ensemble du parcours des voyageurs. Par ailleurs, un cheminement podotactile au sol facilitera le parcours des personnes malvoyantes afin de répondre aux objectifs élevés que s'est fixé la Société du Grand Paris pour l'accessibilité des gares aux personnes en situation de handicap.

La Société du Grand Paris a préalablement mené une observation de l'état des sols dans un ensemble de gares, stations de métro et aéroports en France et à l'étranger, et analysé les observations menées par l'Agence Qualité Construction. Elle s'est également appuyée sur l'expertise du Centre scientifique et technique du bâtiment (CSTB) et du bureau de contrôle APAVE, afin de concevoir un sol non glissant, facile d'entretien et répondant aux enjeux de durabilité qu'elle s'est fixés.

Les caractéristiques du sol des gares du Grand Paris Express

- La surface de sol des espaces voyageurs des 68 gares est estimée à 220 000 m², soit la superficie d'une trentaine de terrains de football
- Dalles en grès cérame pleine masse de 18 à 20 mm d'épaisseur d'un format de 37,5 x 75 cm, de teinte gris moyen moucheté clair, posées à joints minces alignés
- Dispositifs podotactiles rapportés et encastrés dans la dalle courante, en éléments de grès cérame contrastés de teinte gris anthracite
- Mortiers colle - joints et chape certifiés adaptés à un usage et des sollicitations intensifs (P4S)
- Joints de dilatation métalliques



Perspective du sol de la gare Le Bourget RER / 2portzamparc

A propos de la Société du Grand Paris

La Société du Grand Paris est l'entreprise publique créée par l'État dont la mission est de piloter le déploiement et le financement du Grand Paris Express. Elle assure la construction des infrastructures qui composent le réseau et acquiert, pour le compte d'Île-de-France Mobilités, les matériels roulants qui le parcourront. Futur métro du Grand Paris, le Grand Paris Express est le plus grand projet d'infrastructure et d'aménagement d'Europe. Avec 200 kilomètres de réseau, le projet prévoit la création de quatre nouvelles lignes autour de Paris, le prolongement de la ligne 14, la construction de 68 gares et l'aménagement de nouveaux quartiers autour de ces futurs pôles urbains.

Contacts presse :

Société du Grand Paris : Guy-Arnaud Behiri - gbehiri.quai3@societedugrandparis.fr - 06 98 82 79 40

Jérémy Huppenoire - jhuppenoire.quai3@societedugrandparis.fr - 06 34 47 16 18